

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°16
Purges localisées et renouvellement
de la couche de roulement

Commune de MOUSTOIR'AC

Septembre 2024

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2024, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement sur une section de la RD 16 entre LOCMINE et « Ty Planche » en MOUSTOIR'AC

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Nord Est – SERD de LOCMINE)

Montant de l'opération : 253 000 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA BRETAGNE

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux portent sur :

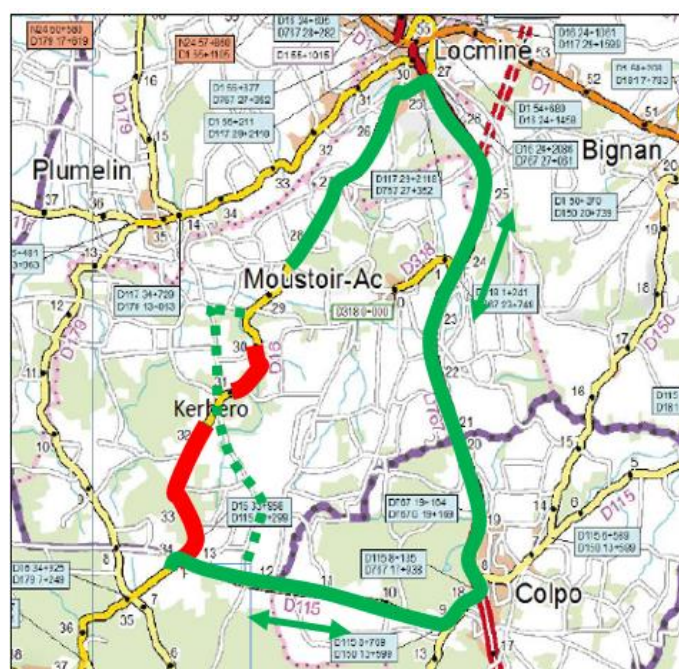
- Le renforcement de la chaussée par des purges localisées (GB)
- La réalisation de la couche de roulement en Béton Bitumineux Souple (BBS)

Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux démarreront le Lundi 23 septembre 2024 pour une durée prévisionnelle de 10 jours ouvrés.

Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation à partir du 23 septembre 2024 jusqu'à la fin de la mise en œuvre de la signalisation horizontale prévue au plus tard le 4 octobre 2024.



Itinéraires des déviations :

Sens PLUVIGNER - BIEUZY-Lanvaux - LOCMINE :
RD115 – RD150 – Colpo – RD767 jusqu'à LOCMINE

Sens-LOCMINE- BIEUZY-Lanvaux - PLUVIGNER :
Même itinéraire en sens inverse

Les usagers voulant se rendre à « Kerhéro » emprunteront les voies communales avoisinantes

L'accès des riverains sera maintenu pendant la durée du chantier.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – email : sarah.leborgne@morbihan.fr

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.